

DELIBERATION du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 1^{er} juillet 2025

Délibération n° 59 - 2025 relative à l'élection de membres au conseil de l'IREMI

Vu l'article 4 des statuts de l'IREMI

Vu la proposition de l'administrateur provisoire,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve la proposition de l'administrateur provisoire de l'IREMI et élit les membres suivants au conseil de l'IREMI :

Collège enseignants de l'université :

- Monsieur Alain NINET ;
- Monsieur Frédéric BLANCHARD

Collège enseignants de l'enseignement du secondaire :

- Monsieur Olivier DANGUILLAUME ;
- Madame Isabelle AUDRA ;
- Monsieur Fabrice SADOWSKI.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	16
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	26	Pour	26	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,



le 04/07/2025

La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : **07.07.2025**

Document mis en ligne le : **07.07.2025**